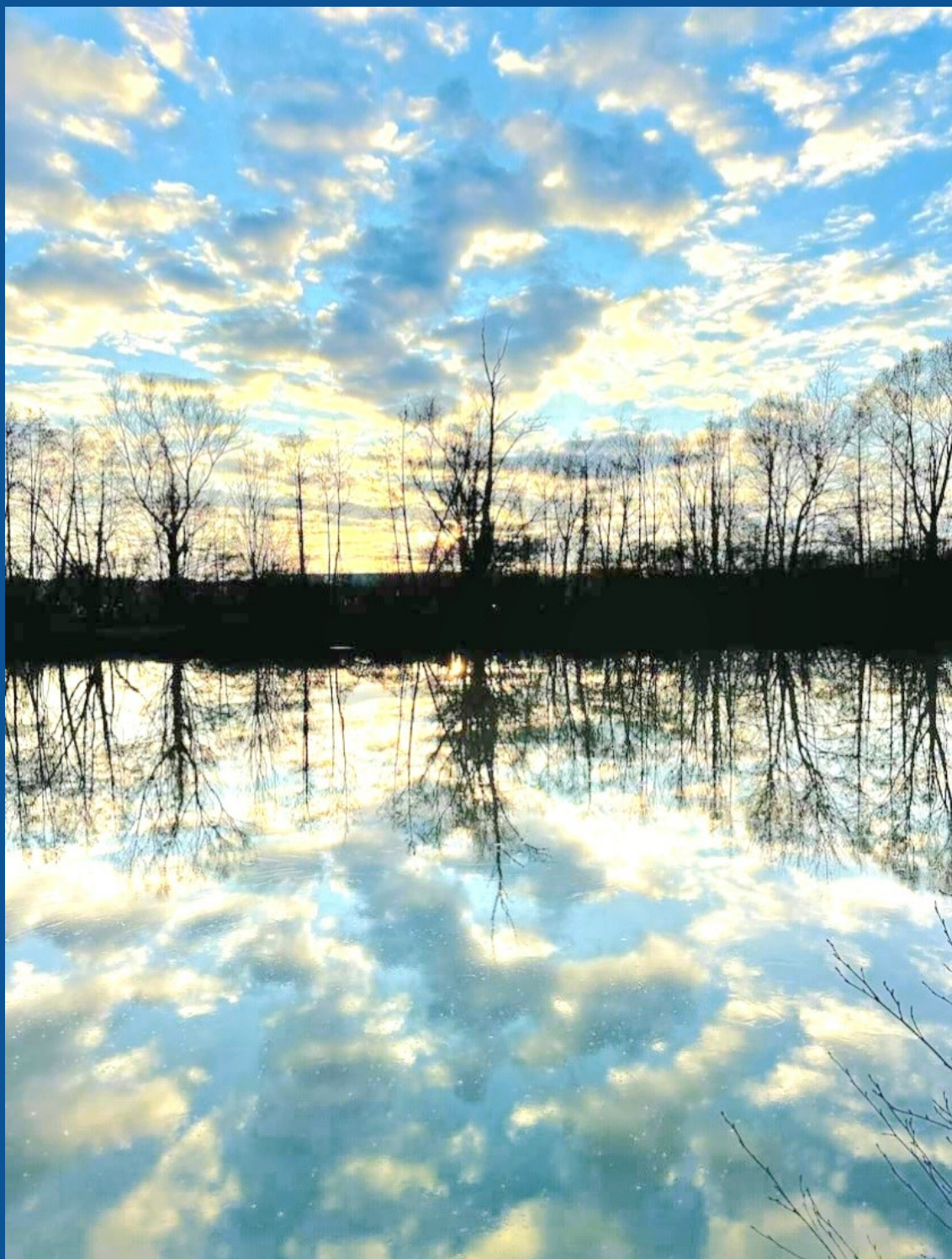


Le Petit Moncourtois

Numéro #26

Novembre / Décembre 2024



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Voici déjà le dernier bimestriel de l'année 2024. Bien que l'année ne soit pas encore terminée, elle a été riche et intense.

Comme vous pouvez le constater à travers nos supports de communication, notre engagement est quotidien.

J'ai récemment lancé une campagne d'entretien des arbres de la commune, en commençant par le parc du château. Ces entretiens sont indispensables tant pour la nature que pour la sécurité de tous. Des travaux d'élagage, d'étêtage et même d'abattage ont été réalisés. Bien sûr, de nouveaux arbres seront plantés pour remplacer ceux malades qui ont été coupés ; il en sera fait de même dans l'aire de jeux du parc.

Je suis également heureux de vous annoncer que notre commune accueillera bientôt des services pour l'enfance, tels que le RPE (Relais Petite Enfance) et le LAEP (Lieu d'Accueil Parents-Enfants). Ce dispositif, initié par notre communauté de communes, proposera deux créneaux par semaine et je ne manquerai pas de vous en informer dès qu'ils seront actés.

Et enfin, la brasserie du château, située au niveau du centre commercial, a ouvert ses portes ! Vous pouvez y déguster un café dès 7h le matin ou vous restaurez le midi avec un menu assez attractif. Vivement les beaux jours pour savourer un verre en terrasse !

Pour finir, après de longues démarches administratives, notre commune changera d'orthographe et la version officielle sera désormais MONCOURT-FROMONVILLE, sans le « T ».

Je serai ravi de vous retrouver, lors des prochaines animations, sur le salon du bien-être ou sur le marché de Noël.

Mon objectif reste le même : vous offrir le meilleur service et faire de notre belle commune une ville dynamique et attrayante.

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P5

CCAS - P5 à P7

**Actualités municipales -
P8**

Police municipale - P8

Agenda - P9

**Vous avez la parole - P10
à P11**

Histoire - P11

Infos diverses - P12

Et comme le disait Marc Levy : « Rien n'est impossible, seules les limites de nos esprits définissent certaines choses comme inconcevables »

Manifestations et cérémonies

Inauguration de l'école primaire « Etienne DAILLY »



Le samedi 31 août a marqué un moment fort avec l'inauguration de la nouvelle école primaire, résultat de longs mois de travaux.

Après avoir attendu la fusion de nos deux écoles, c'est enfin une réalité, même si le chemin n'a pas été facile.

Nos enfants ont désormais accès à des locaux neufs, confortables et bien agencés, leur offrant ainsi un cadre idéal pour apprendre.

Lors de cette inauguration, nous avons été touchés par les discours consacrés au nouveau nom de l'école, qui honore désormais Étienne DAILLY. Nous avons ensuite visité les lieux et découvert les aménagements réalisés.

Un grand merci à toutes les personnes présentes, notamment : M. le Ministre Frédéric VALLETOUX, les Sénateurs Louis VOGEL et Pierre CUYERS, Mme Valérie LACROUTE, Vice-présidente de la Région Île-de-France et Maire de Nemours, M. Bernard

COZIC, Vice-président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Mme Isoline GARREAU, conseillère départementale et Maire de Diant, ainsi qu'à de nombreux maires : Bruno LANDAIS, Fabrice JEULIN, Christophe CHAMOREAU, Christian PEUTOT, Victor VALENTE, Sylvain LECOSNIER, Franck BEAUFRETON, Juliette VILGRAIN, suppléante de Frédéric VALLETOUX, François JOMAT, Lieutenant des pompiers de Nemours et Mme PICOT, inspectrice de l'Éducation Nationale.

Nous tenons également à remercier tous les co-financiers de ce projet : l'État, avec une aide de 495 095 € via la DETR (*Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux*), la Région Île-de-France, avec 200 000 € du contrat rural et le Conseil Départemental, qui a contribué à hauteur de 150 000 €.

Enfin, un grand merci à tous les agents communaux qui ont, de près ou de loin, participé à ce beau projet. Leur engagement a été essentiel pour aboutir à ce résultat.



Etienne DAILLY est né le 4 janvier 1918 à Paris.

Il suit ses études au lycée Janson-de-Sailly et à l'École des Roches, puis sort diplômé de l'École supérieure des travaux publics de Paris.

Juriste aux compétences reconnues, il se spécialise dans le droit des affaires et devient administrateur de nombreuses sociétés.

Etienne DAILLY devient exploitant agricole à Moncourt-Fromonville dont il est conseiller municipal à partir de 1955, puis maire de 1957 à 1965.

Il devient conseiller général en juin 1961 et est élu maire de Nemours de 1965 à 1977, sénateur de Seine-et-Marne de 1959 à 1995 et président du Conseil Général de Seine-et-Marne de 1967 à 1979. Vice-président du Sénat de 1968 à 1995, il est président du Sénat par intérim du 2 avril au 24 mai 1974, Alain POHER assurant lui-même l'intérim de la présidence de la République à la suite du décès de Georges POMPIDOU.

Il est resté célèbre pour avoir été, lors de son passage au Sénat, à l'origine de la loi du 2 janvier 1981, qui a créé le bordereau de cession et de nantissement de créances communément appelé « bordereau Dailly », aujourd'hui régi par les articles L 313-23 à L 313-35 du Code monétaire et financier.

Croix de guerre 39-45 avec palmes, officier du Mérite agricole et commandeur de la Légion d'Honneur, Etienne DAILLY décède un peu plus d'un an après sa nomination au Conseil Constitutionnel, à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Louis des Invalides.

Etienne DAILLY est à l'origine de nombreuses réalisations sur le territoire sud-seine-et-marnais : la piscine Tournesol, la création de l'accès à l'autoroute A6 et le restoroute, le musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France, la ZUP et le centre commercial du Mont-Saint-Martin, la poste, la gendarmerie à Nemours, le stade intercommunal et la piscine à St-Pierre-Lès-Nemours.

Manifestations et cérémonies

Salon du bien-être

Le salon du bien-être se tiendra **les samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024** dans la salle polyvalente de la Treille.

Le salon du bien-être est l'endroit idéal pour découvrir de nouvelles pratiques et revitaliser votre esprit, votre corps et votre âme.

Venez rencontrer les professionnels présents sur ce salon et découvrir l'ostéopathie, la kinésiologie, le Reiki, le massage du dos et des pieds, la tarologie, la cartomancie et thème astral, des accessoires de mode, bijoux et bien plus encore...

Vous pourrez également assister à des conférences :

Samedi 16 novembre :

- 14h30 : Comprendre et utiliser les pierres naturelles dans son quotidien en simplicité
- 15h30 : Guérir son enfant intérieur avec la sophro-analyse des mémoires prénatales, de la naissance et de l'enfance
- 16h30 : Questions/réponses autour de la Géobiologie

Dimanche 17 novembre :

- 14h00 : Une communication animale, pourquoi ?
- 15h00 : Ostéopathie énergétique, libération physique et émotionnelle
- 16h00 : tirage au sort (nombreux lots offerts par les exposants du salon)

L'entrée est gratuite avec possibilité de restauration sur place.

Salon du Bien-être de Moncourt-Fromonville

Entrée gratuite

Nombreux exposants Ateliers & Conférences

Samedi 16 novembre de 14h00 à 19h00

Dimanche 17 novembre de 10h00 à 18h00

Restauration sur place

Parc du château - Salle Polyvalente - Salons du château

A l'occasion de ce salon, les enfants pourront participer à un atelier de décoration de bougies le samedi 16 novembre.

Inscription obligatoire en mairie avant le 8 novembre.

Programme susceptible de modifications

Affaires scolaires



Une récompense bien méritée...

C'est avec plaisir que les élus ont reçu en mairie, le samedi 28 septembre, les élèves lauréats 2023 et 2024 du BAC et du Brevet assorti d'une mention Bien ou Très Bien.

A cette occasion, c'est plus d'une trentaine de lauréats réunis cette année dont une jeune moncourtoise qui a obtenu son Baccalauréat Mention Très Bien assorti des félicitations du jury avec une moyenne supérieure à 18/20 sur l'ensemble des épreuves et du contrôle continu.

Le maire et son adjointe au scolaire n'ont

pas manqué de tous les féliciter pour leur succès à ces épreuves et leur remettre une récompense sous la forme d'une carte cadeau multi-enseignes dont ils sauront profiter.

A l'issue de la cérémonie, les familles ont été conviées à venir partager le verre de l'amitié. Ce fût également pour nos jeunes administrés le moment de nous confier leur choix de poursuite d'étude.

Nous ne pouvons que les encourager à croire en leurs rêves et leur souhaitons pleine réussite dans la continuité de leurs études.

Commémoration du 11 novembre



Le maire, le conseil municipal et le conseil municipal des enfants se rendront au cimetière le **lundi 11 novembre 2024 à 11h15** afin de procéder au traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts ainsi que sur les tombes des soldats morts pour la France.

La population est conviée à ce moment de recueillement.

Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié à la mairie.

Café rencontre



Le samedi 5 octobre, le café rencontre s'est tenu au parc des Rougemonts.

Vous avez été nombreux à participer à ce moment convivial, partagé autour d'un café et d'une viennoiserie. Ce fut l'occasion d'échanger avec vos élus sur divers sujets et de leur faire part de vos attentes et interrogations.

Des nouveautés sur l'application LABAZ

A la rentrée, l'offre de bons plans pour les 15-25 ans s'étoffe sur LABAZ, l'appli gratuite de la Région Ile-de-France avec notamment de nouvelles aides pour les lycéens :

- 100 € remboursés sur le forfait Imagine R
- 100 € pour l'achat d'un vélo mécanique
- 100 € pour l'inscription des 15-17 ans dans un club sportif ou à une pratique artistique

Et toujours des réductions, des places gratuites ou à des tarifs réduits pour assister à une multitude d'événements sportifs ou de spectacles.

LABAZ
L'APPLI DES 15-25 ANS
POUR FAIRE LE PLEIN
DE BONS PLANS

Jeunesse et petite enfance

Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants



Du 23 septembre et durant trois semaines, des élèves de CM1 et CM2 ont mené une campagne au sein de l'école et pendant les activités périscolaires pour le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants. Forte de son succès, la municipalité a soutenu l'organisation de cette seconde élection qui s'est tenue en mairie le 15 octobre.

À l'issue du vote, 10 jeunes ont été élus. Il s'agit de Mathis BARROSO, Adam BRAIEK, Constance CHAPLAIN, Tiara CHARREAU, Ryan CHERON, Noé GANNE, Ainhoa GONSARD, Serine KEBDI, Titouan LIEBART-LOPEZ, Kyara VIEIRA.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été officiellement installé le 17 octobre dans la salle du conseil municipal, en présence de Monsieur le Maire, de nombreux conseillers et des familles.

Nous souhaitons plein de courage à ce nouveau CME, riche en nouvelles idées. Leurs actions débiteront dès le mois de novembre avec une vente de gâteaux à la sortie de l'école le jeudi 21 novembre.



Réseau Baby-sitting



Vous êtes parent et êtes à la recherche d'une garde d'enfants régulière ou occasionnelle ?

Contactez la mairie. Nous vous mettrons en relation avec des jeunes disponibles.

Rejoignez le CRJ !

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous souhaitez faire bouger votre région avec vos idées ? Rejoignez le Conseil Régional des Jeunes d'Ile de France (CRJ) qui va se renouveler prochainement pour une durée de 3 ans.

Le CRJ est une instance participative composée de 128 membres, respectant la parité filles/garçons, destinée à améliorer le quotidien de tous les jeunes de la Région Ile de France.

Alors, intéressé(e) ? Préparer votre candidature sur iledefrance.fr/crj



Centre Communal d'Action Sociale

Transport à la demande

Depuis la réduction des fréquences de la ligne 3503 (anciennement ligne 3) qui dessert notre commune, un service de transport à la demande (TAD) a été mis en place en août 2024. Ce projet a été soutenu par vos élus auprès d'Ile-de-France Mobilité, via le syndicat mixte des transports du Sud Seine-et-Marne.

Cependant, ce service à la demande manque de régularité et les prestations ne sont pas

toujours respectées.

Si vous avez rencontré des annulations de réservation par le chauffeur ou Transdev, des retards dans les ramassages ou tout autre problème, merci de nous transmettre ces informations (date et heure de la demande, ainsi qu'une copie du SMS d'annulation du transporteur).

Ces retours nous aideront à améliorer le service de transport à la demande.

Colis de Noël 2024

Les colis seront disponibles à la mairie du 16 au 20 décembre 2024.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les membres du CCAS se chargeront de les livrer à votre domicile.

Merci de nous en informer.

Faites un don à votre CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale C'est quoi ?

Présidé de plein droit par le Maire de la commune, il est également dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants nommés par le Maire.

Il œuvre au sein d'**associations caritatives et sociales** et est destiné à la mise en œuvre de l'action sociale locale. Ses **actions de proximité** sont orientées principalement vers des publics en situation précaire, confrontés à des difficultés économiques et sociales ou en situation de fragilité psychologique ou physique.



Accompagnement des jeunes : paiement de titres de transport, aide financière dans le cadre d'une insertion professionnelle.



Attribution de bons alimentaires aux personnes en grande détresse.



Attribution d'aides financières après épuisement des autres dispositifs (Fonds de Solidarité Logement...).



Animations proposées aux seniors pour favoriser le lien social : repas de seniors, colis de Noël, sorties...

Avantages fiscaux : déduction des impôts à hauteur de 60 % pour les entreprises et de 66 % pour les particuliers.

La solidarité en action...

Aide au BAFA

Aide d'urgence

Aide à domicile (APA MDPH)

Sortie en bus



Stages informatiques

Aide au transport des lycéens

Animation des séniors



Aide énergie

Colis des séniors

Repas des séniors

Aide soutien scolaire

Permanence PIMM'S

Cellule canicule et grand froid

Contact régulier avec les plus vulnérables

Commission permanente pour
traiter les urgences



OUI, je soutiens les actions du CCAS
Je fais un don de :

20€

30€

50€

100€

Autre :

J'adresse un chèque au CCAS à l'ordre du "Trésor Public" et je le dépose en mairie.

NOM : _____

Adresse : _____

Prénom : _____

Fait le : _____

À : _____

Contact : _____

Signature :

Actualités municipales

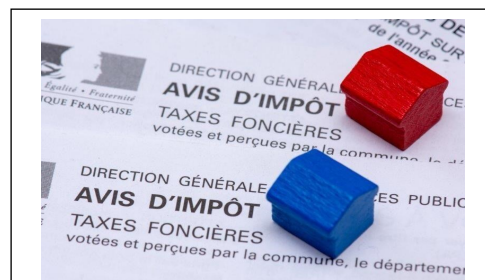
Entretien des espaces verts



Un important programme d'entretien des arbres du parc du château a été lancé, en collaboration avec la société « À l'Écoute du Jardin ».

Nous avons la chance de bénéficier d'un magnifique espace arboré et il était essentiel d'effectuer des travaux de taille, d'étêtage et malheureusement, d'abattre quelques arbres morts ou malades.

Soyez assurés que nous prévoyons de replanter les arbres abattus afin de préserver notre environnement. Au total, près d'une trentaine d'arbres bénéficieront de cet entretien, indispensable à leur développement et à notre sécurité.



De nombreux contribuables ont constaté une augmentation de leur taxe foncière. Cette hausse est attribuée principalement à l'augmentation des bases imposables et à la taxe d'ordures ménagères et non pas à une augmentation des taux d'imposition par la commune.

Il est important de noter que malgré l'augmentation des bases, la commune a choisi de maintenir ses taux d'imposition inchangés. La décision de ne pas augmenter les taux vise à soutenir les ménages et à ne pas pénaliser les contribuables déjà confrontés à des charges financières croissantes.

Police municipale

Avoir un poulailler dans son jardin : que dit la loi ?



Posséder un poulailler avec quelques poules devient une vraie tendance, qui joint le plaisir de la compagnie des gallinacées aux avantages de produire sa propre nourriture. Mais il est nécessaire de respecter quelques règles, autant en terme de nuisances vis-à-vis du voisinage, que de l'urbanisme et autres règles environnementales et sanitaires.

Les règles juridiques

Il n'existe pas de règle concernant la distance minimale entre un poulailler et la limite de votre terrain. Néanmoins, les nuisances sonores restent interdites à tout un chacun : "Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité." (Code de la santé publique, article R1334-31)

De plus, comme avec tout animal de compagnie, c'est votre responsabilité civile qui est engagée en cas de problème dû à vos poules : "Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé." (Code civil, article 1243). Vos poules ne doivent pas sortir

de votre propriété, que ce soit pour se promener sur la voie publique ou pour picorer dans la pelouse du voisin.

Les nuisances olfactives "peuvent être considérées comme un trouble anormal de voisinage" : "Les installations renfermant des animaux vivants, notamment les clapiers, poulaillers et pigeonniers, doivent être maintenus constamment en bon état de propreté et d'entretien. Ils sont désinfectés et désinsectés aussi souvent que nécessaire. Les fumiers doivent être évacués en tant que besoin pour ne pas incommoder le voisinage." (Code de la santé publique - Article 26 du règlement sanitaire général).

Les règles d'urbanisme

La loi reconnaît deux types de poulaillers : les poulaillers mobiles et les poulaillers en dur. Les poulaillers mobiles sont des structures légères pouvant accueillir jusqu'à une dizaine de poules. C'est une structure qui ne nécessite aucune déclaration. En revanche, pour les poulaillers en dur, si votre structure fait entre 5 et 20 m², une déclaration en mairie sera nécessaire avant les travaux. Si le poulailler dépasse les 20 m², il faudra même faire une demande de permis de construire.

Les règles du code rural et de la pêche maritime

L'élevage de volailles est autorisé pour tous, si ça reste un élevage d'agrément, pour un usage domestique donc, c'est-à-dire la consommation personnelle d'œufs et/ou de la chair. Un particulier n'a donc pas le droit de vendre le produit de son élevage. Un élevage sera considéré comme professionnel si le nombre de gallinacées atteint les 50 individus de plus de 30 jours et il doit être déclaré aux services compétents.

Depuis 2006, tout propriétaire d'oiseau est tenu de le déclarer à la mairie de sa commune : "Tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux en renseignant la fiche figurant à l'annexe 1 du présent arrêté." (Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire - Article 1)

Agenda

RENCONTRE PHILOSOPHIQUE

Avec Laurence MANESSE CESARINI - Professeur de philosophie
&
Josiane Pasquier - Professeur de lettres classiques

**Désir ou Plaisir
QUI MÈNE LA DANSE ?**

**SAMEDI
30 NOVEMBRE
2024
10H - 12H**

avec l'association Philo Z'arts

Rendez-vous salle blanche
mairie de Moncourt-Fromonville



LA MAGIE DE NOËL

**SPECTACLE LE 14 DÉCEMBRE À 17H00
SALLE POLYVALENTE**



14 et 15 décembre

**Marché de Noël de
Moncourt-Fromonville**

Programme :

Samedi 14

- Animations et déambulations
- Passages de Donald et Daisy
- Spectacle de magie pour enfants :
17h00 salle polyvalente
- Ferme pédagogique
- Manège

Feu d'artifice à 19h00

Dimanche 15

- Passages de Donald et Daisy
- Ferme pédagogique
- Manège
- Spectacle de feu à 18h30

Présence du Père Noël tout le week-end




**CONCOURS
-du meilleur-
SABLÉ
de NOËL**

Samedi 14 Décembre - 16h00

**Au marché de Noël
Parc du Château**

Le Jury sera composé des membres du
Conseil Municipal des Enfants !

Inscription en mairie jusqu'au 12 décembre inclus.

Les trois premiers se verront récompenser




IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vous avez la parole

Une nouvelle association : Tennis de table moncourtois

La nouvelle association « Tennis de table moncourtois » vous propose de découvrir ce sport qui a tant brillé pendant les Jeux Olympiques de Paris.

Pour cela, nous vous accueillons trois fois par semaine à la salle polyvalente de la Treille :

- les lundis de 15h30 à 18h30
- les mercredis de 13h30 à 16h30
- les samedis de 9h30 à 12h30

Vous pourrez pratiquer, au choix, le ping-pong en loisir et détente ou le tennis de table plus intensément en participant à des compétitions organisées par la Fédération du sport en milieu rural à laquelle nous sommes affiliés.



Cotisations annuelles :

70 € pour les adultes

40 € pour les moins de 18 ans

Tarifs dégressifs pour les familles

Renseignements : Monsieur Dominique PLANCHIN au 07 86 13 73 57

Des Filles en Aiguilles

L'association «des Filles en Aiguilles» organise une journée « puces de couturières » et « loisirs créatifs » le **dimanche 24 novembre 2024 de 10h30 à 17h30** à la salle polyvalente de la Treille.

Vente de tissus, articles de mercerie et divers objets artisanaux.

Entrée libre



Les amis du patrimoine de Moncourt-Fromonville



Lors des **jours européens du Patrimoine 2024**, les Amis ont ouvert l'église de Fromonville au public. Ainsi, une trentaine de visiteurs sont venus visiter cet édifice datant du Moyen Age et écouter les commentaires passionnés de Geneviève !

Les Amis du Patrimoine étaient nombreux pour assister à la pose d'une plaque devant le massif de rosiers « Stevenson » de la Mairie.

Après avoir écouté avec attention les explications de Josiane LEGROS sur la création de ce rosier par le rosieriste EVE, monsieur le maire a dévoilé la plaque marquant cet événement.

Temps fort pour notre association : l'inauguration de notre nouveau local en présence de monsieur le maire !

Notre association bénéficiait déjà d'un bel espace et, grâce à l'autorisation de Maxime LABELLE et à son conseil municipal, nous avons pu nous étendre et de prendre possession d'un local jouxtant le nôtre. Nous pouvons ainsi présenter des expositions, organiser des conférences, accueillir des ateliers créatifs et aussi exposer des objets donnés ou confiés par les Moncourtois.

Cette inauguration a été l'occasion de rendre hommage aux créateurs de l'association et à ceux qui l'ont soutenue Jean RENAUD, André CHAUSSIS et Régis TERRAGNO. Une pensée aussi pour Christian GAUMER qui, bien qu'ayant quitté le village pour des cieux plus ensoleillés, nous soutient chaque année.

Le local a ouvert ses portes pour présenter plus d'une quinzaine de panneaux sur les activités de l'association depuis 2008 et deux conférences : "Constance et la belle époque" écrit par Dominique PLANCHIN, livre sur la vie d'une servante vendéenne à Paris, l'arrière-grand-mère de l'auteur, dans le cadre de la Belle Epoque et "Les chemins de Compostelle" proposée par Jean-Michel KUCZYNSKI : un retour d'expérience et des conseils à celles et ceux qui veulent se lancer dans cette belle aventure !

Société Communale des Chasseurs de Moncourt-Fromonville



La campagne de chasse générale a débuté le 15 septembre et se terminera le 28 février 2025 à 17h30.

Les actions de chasse individuelles se déroulent les samedis, dimanches et lundis de 9h à 17h30.

Des battues sont également organisées et sont matérialisées par des panneaux d'informations.

Les prochaines battues auront lieu les 3 et 7 novembre, le 8 décembre 2024, les 5 et 19 janvier et les 2, 9, 16 et 23 février 2025.

Lors de ces battues, nous invitons les promeneurs à :

- Rester sur les sentiers et ne pas s'aventurer hors-sentiers.
- Si vous avez un chien, tenez-le en laisse.
- Si vous entendez des coups de feu, des chiens de chasse aboyer, des chasseurs : vous êtes vraisemblablement à proximité d'une zone de chasse : faites-vous voir, faites-vous entendre (sonnette des vélos), allez à la rencontre d'un chasseur, pour en savoir plus sur le déroulement de la battue en cours.

Plus généralement courtoisie et sourire restent de mise pour tous.

Vous avez la parole

Les amis du patrimoine de Moncourt-Fromonville



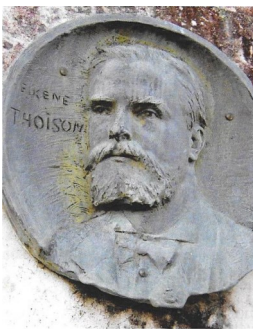
Les Amis du Patrimoine ont visité en septembre l'exposition « Wouaf, un accrochage qui a du chien » au château-Musée de Nemours.

Accueillis par le Directeur Jérôme FOURMANOIRE pour les commentaires, ils ont pu admirer cette exposition mêlant à la fois la peinture, la sculpture,

les arts graphiques et la photographie sur le thème de l'animalier.

Un peu d'histoire

Une lettre d'Émile RICHEMOND à Eugène THOISON du 27 mars 1898



L'association des Amis du Patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine, comme tant d'autres associations patrimoniales, a pour but de recueillir, conserver et transmettre la mémoire de nos villages. Cette association édite chaque année un bulletin dénommé « Le Passé Présent » qui témoigne du travail des adhérents en quête de découvertes sur l'histoire des communes et de leurs habitants. Il est arrivé dans les archives de cette association un document qui nous intéresse à plus d'un titre. Il s'agit d'une

lettre d'Emile Richemond, personnalité bien connue des Moncourtois, à Eugène Thoison, « historien important » du Gâtinais. Avant de dévoiler le contenu de cette lettre de 8 pages, présentons les deux historiens.

Pour les Moncourtois, Emile Louis RICHEMOND, né à Paris en 1837, est lié à l'histoire du château devenu mairie, puisqu'il le fit reconstruire en 1886. Avant de devenir un historien reconnu, il est un ingénieur diplômé en 1857 de l'École Centrale des Arts et Manufactures. Il fonde avec en 1877 une société spécialisée dans la construction de machines à vapeur. En 1878, ayant conçu avec son associé un moteur industriel « à deux cylindres », ils reçoivent le Grand Prix dans le domaine de la mécanique générale à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Ce succès permit à Emile Louis Richemond d'être élu à la présidence du tribunal de commerce de Paris et d'être nommé Régent de la Banque de France en 1893. Il s'installe à Moncourt-Fromonville en 1886. Membre de la *Société Historique et Archéologique du Gâtinais* (SHAG), Il s'est intéressé particulièrement à l'histoire de cette partie du Gâtinais parce qu'il avait été le territoire de son enfance. Depuis longtemps, il étudiait l'histoire de la famille des seigneurs de Nemours, issu de Gauthier de Villebéon, chambellan du roi Louis VII. Il fit publier le fruit de ses recherches.

Eugène Cantien THOISON, né à Fontainebleau en 1846, n'appartient pas au même milieu qu'Emile Richemond. Mais il avait profité de l'enseignement classique de l'époque à savoir celui du lycée Chaptal à Paris où son père devint le chef de cuisine réputé du restaurant *Wepler* (place Clichy). Après ses premiers pas dans la vie active dans un bureau d'architecte puis à la Compagnie de chemin de fer Paris-Lyon, il seconde ses parents au restaurant *Wepler*, ceux-ci ayant repris l'établissement à leur compte. Mais ses goûts sont littéraires, il écrit un premier roman en 1870. Son activité lui laisse le temps de consulter dossiers et parchemins aux Archives nationales. Il se concentre alors sur l'histoire de Larchant et du Gâtinais et rencontre un élève de l'école des Chartes¹ en 1881, le jeune archiviste et paléographe Henri Stein, dont les premiers travaux viennent d'être

Moment privilégié pour ressortir les nombreux trésors artistiques cachés dans les réserves du Musée !

Au niveau supérieur du château, la sculptrice nemourienne Clarisse GRIFFON DU BELLAY attendait les amis pour présenter sa célèbre sculpture « les chevaux du lac de Ladoga ». Plutôt légende qu'histoire réelle, la fin tragique de ces équidés est parfaitement rendue par le travail de différentes essences de bois.

Clarisse a répondu aux nombreuses questions sur son travail et aussi sur son livre « Ressacs » retraçant un épisode familial dramatique.

En effet, son ancêtre, Joseph Jean Baptiste GRIFFON DU BELLAY était l'un des quinze rescapés du naufrage de La Méduse.

publiés : *Le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Montargis*.

Constatant que cette région de France avait été peu étudiée, il fonde avec deux autres érudits la SHAG, *Société Historique et Archéologique du Gâtinais* qui se réunit pour la première fois le 4 mars 1883 dans une salle de l'hôtel de ville de Fontainebleau. Eugène Thoison en est un des premiers adhérents et cette jeune société savante compte dès sa première année d'existence 120 membres : des Parisiens, des Franciliens mais aussi quelques étrangers. Thoison se présente modestement comme simple propriétaire à Larchant, parmi les membres souvent titrés de la société, tandis que Louis Richemond est un industriel accompli. Il est membre du Comité directeur et le restera jusqu'en 1917. La société publie des Annales qui rendent compte des travaux du groupe d'historiens. Eugène Thoison en sera l'un des auteurs les plus contributifs avec 65 articles, principalement sur Larchant et sa région. Emile Richemond écrit, entre autres, un important ouvrage en 2 tomes : *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle*, parus en 1907 et 1908.

Parlons de la lettre du 27 mars 1898 d'Emile Richemond à Eugène Thoison, dans laquelle il semblait s'adresser à ce collègue et ami avec un peu de condescendance. Ayant publié un article concernant l'histoire de Guercheville, Emile Richemond le félicite pour son « étude remplie de renseignements élégamment présentés » mais il poursuit en disant qu'il a relevé quelques « lacunes » qui pourraient être « remplies » par lui-même, « étant peut-être un peu plus documenté » que lui sur le sujet. Et il y développe son argumentation. Quelques années plus tard, en 1912, Max Prinnet alors archiviste de la Bibliothèque de l'école des Chartes salue « l'histoire des premiers Nemours » publiée par Emile Richemond en ces termes : « Monsieur Richemond y a mis un soin et une ingéniosité remarquables »... mais il nuançait son éloge en regrettant « des fautes de lecture, des fautes de ponctuation qui semblent révéler de véritables contresens ». Ainsi, « dans la saine émulation des archivistes paléographes, personne n'échappe à la méticuleuse critique de ses pairs ».

« En rappelant leurs œuvres, on ne peut manquer d'éprouver de la reconnaissance pour leur travail qui supposent avant tout la recherche de documents historiques heureusement conservés. Et ces révélations nous touchent parce qu'elles racontent notre histoire, celle de notre petite région, celle de nos aïeux. On revient alors au territoire de l'enfance, ce que Richemond et Thoison voulaient retrouver. »²

¹ École nationale des Chartes : établissement d'enseignement supérieur parisien qui forme aux métiers de la conservation du patrimoine, archivistes et paléographes.

² Joël POULAIN, *Une lettre d'Emile Richemond à Eugène Thoison*, texte extrait du bulletin *Le passé présent*, n°31, 2020, p. 48 à 51. Ce bulletin est édité par les Amis du Patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine.

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

mairie@moncourt-fromonville.fr

Police Municipale :

06 27 84 23 80

police.municipale@moncourt-fromonville.fr

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr

Vous pouvez retrouver toutes
les actualités de la commune
sur :



Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :

mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception :

Sylvie MONTAGU

Imprimé par Réseau 15

en 940 exemplaires

Pêle-Mêle



Octobre rose



Forum des associations



Forum des associations



Octobre rose



**Corinne
LE MAITRE**

Naturopathe certifiée, je vous propose mes services de massage et naturopathie à domicile sur les communes de Montcourt et ses alentours.

 Naturopathe, Réflexologue
Massage détente, énergétique
Tel : 0788081851
corinnelemaîtrenaturopathe.com

15 min offertes lors de votre 1er soin

Dates de collectes bacs jaunes

12 novembre - 26 novembre

10 décembre - 24 décembre

Etat Civil

Naissance

Andréa GOMES-DOURADO, le 30 septembre 2024

Mariage

Frédéric GAUDIN et Dolores GARCIA, le 28 septembre 2024

Yann MENDES et Juliane LAPORTE, le 5 octobre 2024